

BERLAN Françoise

Université Paris-4 Sorbonne,
EA 4089 « Sens, Texte, Histoire »
<f.berlan@wanadoo.fr>

Corneille correcteur et critique de son théâtre (1633-1682), Voltaire et ses Commentaires sur Corneille (1764) : à partir de ces textes échelonnés sur plus d'un siècle, peut-on, sous les divers conflits de norme, appréhender le système de la langue en diachronie, ou bien le problème est-il mal posé ?

Si une œuvre a fait l'objet d'*observations* et de *commentaires*, c'est bien le théâtre de Corneille, de son temps comme au siècle suivant. On les perçoit comme de nature spécifiquement normative et comme indices, dans quelques étapes repérables, des changements du goût conditionnés par de nouvelles dominantes sociales et culturelles. Ils se reflètent dans la longue mise au point de cet alexandrin dramatique érigé en horizon d'excellence par la critique. Après l'Académie, Scudéry et bien d'autres au temps de la jeunesse de l'auteur, viennent les polémiques autour de la « préférence racinienne » prolongée par les choix de Voltaire. Corneille, dès ses premières pièces, répond en corrigeant ses vers. Or, sous la prescription, ne voit-on pas l'évidence du mouvement, lent ou rapide, du système de la langue, avec les exigences propres de son économie interne ? Lorsque l'empan chronologique est suffisant, c'est le cas du regard rétrospectif de Voltaire, les notations d'archaïsmes sont explicites, souvent masquées par l'axiologie. Mais c'est aussi une accélération dans le changement que tente de suivre Corneille par ses corrections ou qu'il refuse à ses dépens. Le critère de l'intercompréhension suppose l'accès du texte de théâtre au plus grand nombre, qu'il soit lu ou surtout dit. Cette « clarté » dont on fait à juste titre un idéal esthétique dans les bornes chronologiques définies, est aussi une exigence pratique de bonne communication qui va de pair avec le succès de la forme générique mise au point. Stabilisée dans la première moitié du XVII^e siècle, elle est perpétuée par Voltaire un siècle plus tard en dépit de la victoire annoncée du théâtre en prose. Dans ces accommodations ou ces résistances, la notion de « génération », chère à Meillet, serait à réévaluer. Elle a beaucoup servi pour Corneille, décalé de plus de trente ans par rapport à Racine, rival heureux parce qu'en phase avec l'usage de son temps. Ces représentations que l'on taxera peut-être de stéréotypes dépassés, demanderaient un réexamen.

Sur un fait langagier précis, le développement des constructions à supports dans l'alexandrin dramatique et la stabilisation des régularités lexicales et syntaxiques associées, on tentera de décrire la dialectique de la prescription et de la description, en se fondant sur les modifications introduites par Corneille dans ses vers et sur l'homogénéité des critiques formulées par Voltaire. Le corpus utilisé se limitera aux pièces retenues par le commentateur du XVIII^e siècle (de *Médée* à *Suréna*). On ne s'interdira pas, cependant, de trouver des compléments dans les corrections apportées par leur auteur aux premières comédies (dès *Mélite*), et surtout dans les interrogations de ses textes critiques (*Discours* et *Préfaces*), où apparaît clairement ce souci d'adaptation sans cesse affirmé. Au besoin, l'auteur de cette

communication fera appel à son propre sentiment d'acceptabilité devant les états successifs du texte cornélien, devant aussi les jugements de Voltaire, pour affirmer que la notion d'*état de langue* n'est pas un leurre.